



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Livret A : la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne interpelle le gouvernement

(Paris, le 23 janvier 2008) --- Nicole Moreau a écrit à Christine Lagarde. Elle estime qu'une mise en œuvre sans discernement ni consultation du projet de modernisation de la distribution du Livret A mettrait en péril sa vocation d'intérêt général et l'équilibre de la collecte des fonds destinés au financement du logement social.

Après la remise du rapport Camdessus au Premier Ministre et la prise de position du Président de la République sur la distribution du Livret A, Nicole Moreau, présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne a écrit à Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, au nom des Caisses d'Épargne et de leurs 3,5 millions de sociétaires.

En phase avec la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, Nicole Moreau rappelle son attachement aux conditions que le Président de la République s'est engagé à respecter dans la mise en œuvre du projet d'élargissement de la distribution du Livret A : nécessité de préserver la collecte, réduction du coût du financement du logement social, préservation de l'équilibre financier des actuels établissements distributeurs.

Elle attire l'attention du Ministre sur les dangers que le projet de réforme ferait peser sur les conditions de l'accessibilité bancaire des populations les plus fragiles et le volume de ressources disponibles pour le financement du logement social.

D'autre part, les mesures préconisées par le rapport Camdessus seraient lourdes de conséquences sur l'équilibre des Caisses d'Épargne et sur leur rôle sociétal reconnu. Les Caisses d'Épargne consacrent en effet une partie substantielle de leurs résultats au financement des missions d'intérêt général. En 7 ans, elles ont soutenu 14 000 projets d'économie locale et sociale (PELS), pour un montant de 280 millions d'euros, en faveur de l'autonomie des personnes dépendantes, de l'emploi et du lien social.

L'économie sociale des régions (associations, réseaux d'aide à l'insertion, créateurs de microentreprises...), largement bénéficiaire de ces aides, serait gravement pénalisée si la réforme venait à s'appliquer dans les conditions énoncées par le rapport Camdessus. De plus, le maintien du nombre d'agences en zones sensibles ou en milieu rural pourrait être compromis par la remise en cause trop brutale de l'équilibre économique du modèle des Caisses d'Épargne.

Nicole Moreau invite Christine Lagarde à engager une véritable concertation pour organiser la mise en œuvre et la progressivité de cette réforme, tant pour l'équilibre global de la collecte que pour la prise en compte des intérêts spécifiques des distributeurs historiques du Livret A.

Contacts Presse :

Pascal Briend
Tél : 01 44 38 50 08
pascal.briend@fnce.caisse-epargne.fr

fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr

